



Nom'Informe

Numéro 13
Revue Municipale Automne - Hiver 2014



Mairie de Nomain : Tél 03 20 71 84 00
mairie.nomain@wanadoo.fr - web : mairie-nomain.fr



web



Le mot de votre Maire,

Madame, Monsieur,

C'est sous le thème de la proximité que nous nous engageons dans ce début de mandature. Une proximité concrète avec une réactivité et une efficacité de tous les jours, c'est une exigence qui implique tous les services de la commune. Cette méthode génère en plus une réelle satisfaction partagée, celle de voir les problèmes simples rapidement résolus. C'est pour moi une motivation supplémentaire.

Nous mettons progressivement en place des liens étroits avec les associations, les commerçants, artisans, professionnels, agriculteurs... c'est pour nous le contact et les explications franches qui priment, plutôt que la « Com' ».

Début septembre, nos enfants ont repris le chemin de l'école...

Cette année, ce sont des changements importants qui les attendaient. Au-delà du débat légitime sur la pertinence des rythmes scolaires, il n'en demeure pas moins que c'est aux communes d'organiser et de mettre en place l'accueil de nos enfants...et de le financer... Pour autant, la municipalité a fait face à ses obligations avec le souci unique de concourir au bien-être de nos enfants dans les limites de ses possibilités.

La rentrée, c'est aussi le moment de regarder notre environnement avec un œil moins blasé. Les évolutions vont prendre forme avec la fin prochaine des travaux de voirie rue Jean Lebas face à la nouvelle médiathèque. Un plateau rallongé, de nouveaux trottoirs, l'effacement d'une partie du réseau électrique, vont contribuer à mettre en valeur ce nouvel équipement, dont l'ouverture est prévue ce printemps. Concernant la construction de la salle de sports communautaire, le permis de construire a été accepté cet été mais le démarrage des travaux risque bien d'être retardé notamment par le fait que plus aucune décision d'octroi de subvention n'est prise par le Conseil Général cette année !

Des travaux d'assainissement sont en cours au clos de la petite Chapelle. Il s'agit d'une remise à neuf d'un réseau fait il y a 40 ans, où les eaux usées qui auraient du être raccordées au réseau, allaient dans un système d'épandage défaillant qui ne répond plus aux normes actuelles.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Yannick LASSALLE

Maire de Nomain

Vice-Président de la Communauté de Communes Pévèle-Carembault.

Nouvelle Société :

Elevage Boston Terrier & Garde d'Animaux

Jennifer DUTHOIT - 03.62.23.00.92

duthoit.jennifer@gmail.com - <http://desterresdenomain.chiens-de-france.com>

Ouverture en Décembre :

"Les Envies d'Audrey"

9, rue Jules Delaby

59310 Nomain.

06.07.03.51.00

Boutique Déco & Ateliers Créatifs

lesenviesdaudrey@gmail.com

www.lesenviesdaudrey.canalbolg.com



SOMMAIRE :

Le mot de votre Maire	Page 2
Appel aux Nomainois(es)	Page 3
Travaux sur la commune	Page 4
Travaux sur la commune	Page 5
Evénements / Manifestations	Page 6 à 10
Information SPANC	Page 11
Agenda - Manifestations	Page 12

Nom'Informe n°13 - Automne - Hiver 2014

Directeur de la publication : Yannick Lassalle.

Rédacteurs : Michèle Castelain, Georges Sant, Stéphane Meurisse.

Mise en page et conception : Stéphane Meurisse.

Photographies : Dominique Vandermesse.

Impression : Tout en Image Nomain

1050 exemplaires - Novembre 2014

LES RYTHMES SCOLAIRES

Dans le cadre d'un renfort de l'équipe en place assurant les N.A.P
(Nouvelles Activités Périscolaires),

La commune de Nomain recherche des Nomainois(es) à partir de Janvier 2015, de bonne volonté, désireux de partager un don, un savoir, une passion, auprès des enfants de l'école communale. Ces activités ont lieu le lundi et le jeudi de 15h30 à 17h00.

Si vous êtes intéressé(e)s merci de vous signaler à la Mairie :

Par Téléphone : 03 20 71 84 00

ou

Par email : mairie.nomain@wanadoo.fr

APPEL AUX NOMAINOIS(ES)



Ce qui change à l'école LEO-LAGRANGE :

- École pour tous le mercredi matin (le choix du mercredi s'est fait avec un large consensus après enquête auprès des parents)

- 2 périodes de NAP le lundi et jeudi après-midi de 15h30 à 17h.

- Pas de participation financière des parents (dans la mesure du possible !)

Attention, ces activités ne sont pas obligatoires, les parents, s'ils le souhaitent bien sûr, peuvent récupérer leurs enfants après les cours.

Néanmoins, tout enfant inscrit pour une période, doit participer aux activités, et tout enfant non-inscrit pour une période, ne pourra pas intégrer les activités.

Activités prévues pour les prochaines périodes : Cirque, Atelier architecture, Astronomie, Musique, découverte de la Nature, Théâtre, etc...

Les Rythmes scolaires : Une mise en place obligatoire

Publié début mai 2014 et applicable dès cette rentrée, le décret gouvernemental sur la réforme des rythmes scolaires a été pour l'équipe municipale, le dossier le plus conséquent à mettre en œuvre : enfants, parents, enseignants, agents, animateurs, associations, autant de personnes qu'il a fallu écouter, rassurer, motiver, trouver, afin de répondre au mieux aux attentes de tous les intervenants.

Ce que dit ce décret :

- 24 heures d'enseignement obligatoire réparties sur 9 1/2 journées.
- 1 demi-journée supplémentaire le mercredi ou samedi matin.
- 1 pause méridienne (pause déjeuner) de 1h30 minimum.
- 5h30 d'enseignement maximum par jour et 3h30 maximum par 1/2 journée.
- 3 heures de Nouvelles Activités Périscolaires à répartir sur la semaine.

Quelle problématique nouvelle :

On pourrait dire que rien ne change, si ce n'est le mercredi matin travaillé et 2 demi-journées dont une partie est affectée au Péri scolaire; mais dans les faits, c'est beaucoup plus compliqué, vu les différents secteurs impliqués qu'il a fallu organiser ensemble, les animateurs qu'il a fallu recruter, et les limites budgétaires à respecter ! Ainsi, entre autres, le temps passé par les tout petits à l'école, qui s'est rallongé, a généré un besoin de goûter entre la sieste et les activités, c'est pourquoi nous avons décidé la mise en place d'une légère collation à 15h15.

Ces temps répondent à une volonté municipale forte : proposer du contenu plutôt qu'une garderie.

Tout est loin d'être parfait, la première période qui s'est déroulée du 4/09 au 16/10 a généré quelques frustrations, notamment dûes au manque d'animateurs, nous faisons le maximum pour recruter encore 1 ou 2 animateurs en fonction du nombre d'inscrits pour chaque période ! Vous comprendrez aisément la difficulté de trouver des personnes disponibles pour 1h30, deux après-midi par semaine, et si possible avec une expérience en animation !

Maintenant que l'organisation est mise en place, nous allons pouvoir proposer de nouvelles activités au cours des prochaines périodes, en y associant les associations, et aussi des bénévoles, c'est pourquoi nous lançons cet appel aux Nomainois(es).

Bon à savoir... Un livret d'information a été spécialement édité pour vous renseigner sur la mise en place des NAP. Nous vous invitons à le consulter sur notre site www.mairie-nomain.com

TRAVAUX DANS LA COMMUNE 2014

Assainissement - Clos de la petite Chapelle.

Remise à neuf du réseau d'assainissement qui ne répond plus aux normes actuelles. Fait, il y a plus de 40 ans, ce réseau n'était pas raccordé au réseau collectif mais relié à un système d'épandage défaillant. Début septembre Noréade nous a proposé de réaliser les travaux. La station de refoulement au bout de l'impasse est posée et renverra les eaux usées vers la rue Henri Derain. La fin des travaux est prévue pour fin novembre. L'éclairage public sera rénové en 2015.



La Médiathèque.

La livraison du bâtiment est prévue fin novembre

Débuteront ensuite les travaux de voirie avec la création du nouveau parking et d'une zone d'échange le long de la rue Jean-Lebas. Cette partie de la chaussée donnera priorité aux piétons et facilitera l'accès aux services publics (Mairie, ADMR, Médiathèque, Commerces). Le choix des aménagements intérieurs est en cours. Nous devrions pouvoir inaugurer ce nouvel espace au printemps prochain.



Ateliers Municipaux.

Les travaux de l'extension des ateliers municipaux sont en très bonne voie. A noter que l'ensemble de la réalisation de l'ouvrage est assuré par l'équipe technique. Michael, Florian et Jean-Claude réalisent donc entièrement ce chantier dans les règles de l'art.



TRAVAUX DANS LA COMMUNE 2014



Mairie

Une remise en peinture de l'ensemble des boiseries de la Mairie a été réalisée par l'entreprise "La Maison des Couleurs" de Nomain.

Eclairage Public.

La réfection de l'éclairage public de la rue d'Ouvignies, de la rue de la Gambette et de la rue du Bois est achevée. Nous avons, depuis 6 ans, entrepris la pose de nouvelles lanternes moins énergivores, avec une efficacité d'éclairage supérieure. D'autres secteurs sont programmés afin d'aboutir dans quelques années, à la réfection complète de l'éclairage public de notre commune.



Poubelles.

Le remplacement des poubelles municipales est en cours (Mairie, Stade ...)



Autres travaux en cours :

La maison qui se situe au 19, rue de la commune, et qui fait l'objet depuis quelques années d'une procédure d'acquisition de plein droit d'un bien sans maître, va bientôt être démolie. Le terrain, remis en état, sera vendu.

Amélioration de l'éclairage du stade de foot et réfection des sanitaires.

Un appel d'offre pour la réfection de la voirie des rues Michel BEYAERT et du BAS HAMEAU est en cours.

Nouvelle organisation du stationnement dans la rue Jean Lebas, création de 3 places de stationnement limitées à 30 minutes pour les commerces et d'une signalisation horizontale et verticale.

Mise en conformité de certains trottoirs et entrées de lieux publics aux normes handicapés et création de 4 places de stationnement spécifiques.

Nos employés communaux ont réalisé un jardin du souvenir aux abords du Colombarium. Si vous vous rendez dans le cimetière communal, vous y découvrirez des petites plaques signalant les tombes qui menacent la sécurité des personnes ou qui semblent laissées à l'abandon. Cette procédure est destinée à solliciter les concessionnaires afin qu'ils engagent des travaux de réparations sur les sépultures dangereuses, ou à permettre à la municipalité de récupérer des emplacements s'il s'avère véritablement que ces tombes sont abandonnées et n'ont plus d'ayants droits.

Les personnes doivent se présenter à la Mairie afin d'obtenir les informations sur la démarche à suivre.

RAPPEL

**Les Voyettes
sont réservées aux piétons.**

**Les vélos, les cyclomoteurs ainsi que
les chevaux y sont interdits**

INFORMATION

**A partir du 17 novembre, la circulation
dans la rue Jean Lebas sera perturbée
pendant 2 mois, pour des travaux de
voirie et d'enfouissement des réseaux
ERDF et Orange.**

REMISE DES DICTIONNAIRES - VENDREDI 27 JUIN



Les élèves de CM2 des écoles Saint Martin et Léo Lagrange ont reçu des mains des membres du conseil municipal, leur dictionnaire et Atlas, utile à leur passage en 6ème.

Moment particulier pour Madame Moissette, directrice de l'école Léo Lagrange, puisqu'il s'agissait de sa dernière participation à la remise des dictionnaires. En effet, depuis la rentrée de septembre, Madame CARUSO (photo en médaillon) la remplace dans ses fonctions. Nous leur souhaitons une pleine réussite dans leur carrière.



CENTRE AÉRÉ JUILLET - AOÛT 2014



Cette année ce sont jusqu'à plus de 170 enfants qui ont profité du centre aéré de juillet à mi-août.

Et c'est à travers un "Repas Nomainois Presque Parfait" que les parents ont pu déguster et noter les préparations culinaires de leurs enfants sur les thèmes de l'horreur et du Disco.



FEU D'ARTIFICE ET BAL POPULAIRE - SAMEDI 12 JUILLET



Vous avez été nombreux à vous rendre dans les jardins de la salle des fêtes ce samedi 12 juillet. Il est important pour les nomainois(es) de pouvoir se retrouver en toute convivialité. Cette année c'est avec les platines de Dj Charly qu'après le feu d'artifice les danseurs ont pu profiter de la piste de danse. Cet événement fut organisé par les bénévoles du Comité d'Animation de Nomain, qui ont une nouvelle fois répondu présent.



TÉLÉTHON 2014 - ÉVÉNEMENT

Comédie Musicale UNDERGROUND CABARET
Entrée et participation libre au profit du Téléthon.

Présentée par l'Underground.
Samedi 6 décembre à 20 heures - Salle Louette.

La mairie de Nomain et la troupe de l'underground s'associent, au profit de la recherche et du Téléthon 2014 et vous proposent une comédie musicale unique, où sur scène seront présents des artistes valides et en situation de handicap.

En présence également de l'association Fil, Aiguille et Co de Nomain (vente de confections des couturières au profit du téléthon) et avec le soutien de la chorale AG2R *la mondiale*
Tous en chœur pour le téléthon !

"Jean, balayeur de salle français, arrive par hasard à l'Underground cabaret, il s'oppose très vite à larry. Ils en viennent à se disputer la gestion du cabaret et surtout le cœur de Julia, meneuse de revue, très lasse de sa vie. Mais rien n'est jamais gagné à l'Underground. Un cocktail explosif va animer pendant 1h30 l'underground cabaret : passion, meurtre, jalousie. Wilkomen, bienvenue, welcome à l'underground cabaret."



NOCES DE DIAMANT - DIMANCHE 14 SEPTEMBRE

Quatre couples ont brillamment fêté leurs noces de diamant. Jeanne-Marie et André, Agnès et Etienne, Thérèse et Roger et Ginette et René (par la pensée car ne pouvant être présents ce dimanche), ont renouvelé leurs vœux de mariage et ont déclaré, au nom de la loi, rester unis par le mariage.

Avant ce renouvellement des vœux, M. le Maire a prononcé quelques mots.

Entourés de leurs familles, enfants, petits enfants et arrière-petits-enfants, ils ont affiché avec tendresse leur amour. Un bonheur qui faisait plaisir à voir.

Cette cérémonie était bien sûr l'occasion de retracer les grandes étapes de la vie de nos chers aînés, grâce à la participation des proches qui ont su remonter quelque peu le temps...

60 années après, on peut parler de duo, car 60 ans à regarder dans la même direction, 720 mois à pratiquer avec brio ce grand art de la vie commune, 3120 semaines d'amour et de tendresse et 21900 jours de petites attentions l'un envers l'autre.

Lorsque l'on a trouvé l'homme ou la femme de sa vie, on trouve le bonheur et le plus dur reste à faire, il faut le préserver !

Il n'y a pas de recette universelle pour le bonheur, chacun démontre par cet instant avoir su trouver la sienne.

Nous leur souhaitons une longue vie heureuse et sans nuage. Leur exemple nous rassure. Oui, on peut vieillir ensemble.



Agnès et Etienne LEROY



Jeanne-Marie et André DE BAERE



Thérèse et Roger VANHOVE



Ginette et René CAZE

DUCASSE D'AUTOMNE - SAMEDI 27 ET DIMANCHE 28 SEPTEMBRE



Samedi 27 septembre

4ème grand prix UFOLEP de Nomain.

Organisé par l'Association Cycliste Nomainoise et le Cyclo Club d'Orchies. 220 Cyclistes ont participé à cette course. C'est finalement Arnaud Duhamel qui s'impose devant les valeureux David Laleu et Thibaut Bertier.

Les résultats : Poussins 1- Matthias Vivier - Pupilles : 1 - Léo Dochniak - Benjamins : 1 - Antoine Bauduin - Minimes : Matthis Dethy - Cadets : 1 - Remy Pinchon - Féminines : 1 - Martine Pauline - 4ème Catégorie : 1 - Angelo Lapaglia - 3ème Catégorie : 1 - Patrick Crommelinck - 2ème Catégorie : 1 - Loïc Penserini - 1ère Catégorie : 1 - Arnaud Duhamel.



Au préalable de la compétition, une randonnée cyclo a rassemblé des amateurs pour une balade d'une trentaine de km sur les routes de Nomain.

Dimanche 28 septembre de 8h00 à 12h30
Foire à la Brocante, suivie à 13h00 d'un Moules Frites à la salle des fêtes, organisé par le Comité d'Animation.

L'Harmonie Nomainoise a assuré l'animation musicale itinérante.



FESTIVAL DU COURT MÉTRAGE - VENDREDI 24 OCTOBRE

6ème Festival du Court Métrage.

Présenté par Jean-Marie Desry et Bertin Sterckman.
Carton plein pour ce festival qui s'est déroulé à la salle Louette. Les dix films qui ont été projetés ont tous eu les honneurs des podiums en France et à l'étranger.



NATUR' EXPO - SAMEDI 24 & DIMANCHE 25 OCTOBRE



Organisée par les **Amis des Oiseaux de Nomain**, cette manifestation était un véritable mini salon de l'agriculture à Nomain. Animaux de la ferme, serpent, iguane, perroquets, escargots, poissons.... Autant de découvertes ont ravi les plus grands comme les plus petits.

Les élèves des écoles d'Orchies et de Nomain avaient aussi leurs stands.

Cela fait maintenant 20 ans que l'A.O.N de Nomain, présidée par Gérard WACQUIER et Aimé BAUDCHON, forte de ses 70 membres, anime des salons, offre des sorties ornithologiques et bien sûr, recueille et soigne les oiseaux blessés.

Pour leur dévouement et pour leur attachement à défendre une cause aussi noble que celle qui consiste à faire connaître la nature afin de la laisser la plus vivante et saine possible aux générations futures, nous leur disons merci !

Plus d'infos sur les activités de l'association :

le site : <http://amisdesoiseaux.free.fr>



Service Public d'Assainissement Non Collectif SPANC



L'assainissement non collectif

L'Assainissement Non Collectif (ANC) est un mode d'épuration des eaux usées qui concerne environ 20% de la population française soit plus de 5 millions de logements situés essentiellement en milieu rural. La Loi sur l'Eau de 1992 a confié aux communes la mission de contrôle des ANC. Cette mission est assurée par le Service public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) dont le rôle a été renforcé par la Loi sur l'Eau du 30/12/2006. Noréade a créé un Service Public d'Assainissement Non Collectif auquel plus de 500 communes adhèrent aujourd'hui.

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif de Noréade (SPANC)

En l'absence de desserte par un réseau raccordé à une station d'épuration, le propriétaire a l'obligation d'équiper son logement d'un dispositif ANC en application du Code de la Santé Publique (Art L1331-1) pour éviter tout problème sanitaire et environnemental.

Noréade a créé un Service Public d'Assainissement Non Collectif en décembre 2005 avec les missions réglementaires de contrôle de conception des installations et de leur exécution en cours de travaux, et du contrôle périodique de leur entretien et de leur fonctionnement

Le SPANC vérifie que les installations d'ANC ne portent pas atteinte à la salubrité publique et/ou à la sécurité des personnes. Grâce à ce contrôle, la qualité des eaux souterraines et superficielles est préservée. Mieux vaut prévenir que guérir ! Une autre mission du SPANC est d'identifier les éventuels risques environnementaux et sanitaires liés à la conception, l'exécution, le fonctionnement, l'état et l'entretien des installations.

Le cadre réglementaire

1992 : Loi sur l'eau qui confie aux communes la mission de contrôle de l'Assainissement Non Collectif

1er janvier 2006 : Mise en place obligatoire d'un SPANC.

7 Mars 2012 : Arrêté de contrôle et de prescription techniques suite au Grenelle II de l'environnement.

1er Juillet 2012 : Date de dissolution du Syndicat Intercommunal de la Pévèle et adhésion à Noréade pour les compétences suivantes : Production, traitement, transport, stockage et distribution de l'eau destinée à la consommation humaine, Assainissement collectif, Assainissement non collectif (SPANC), Gestion des eaux pluviales, Défense Extérieure contre l'incendie (depuis le 01/08/2013).

Concrètement pour notre commune

Noréade assure le contrôle des SPANC et le Maire assure la Police dans le cadre de sa compétence Hygiène et Salubrité Publique.

Les services de Noréade vous contacteront prochainement afin de prendre rendez-vous et vérifier l'état, le fonctionnement et l'entretien de vos installations existantes

(Vous pouvez aussi convenir d'un rendez-vous au **03.27.99.80.00**).

Ce contrôle interviendra tous les 4 ans (la durée maximale entre 2 contrôles doit être inférieure à 10 ans).

Tout projet de réalisation, de modification ou de rénovation d'une installation d'assainissement non collectif doit être soumis au contrôle de conception du SPANC.

Délai de mise en conformité :

1 an en cas de vente (ou de demande d'autorisation d'urbanisme).

4 ans si risques sanitaires ou environnementaux

Financement par une redevance de 60 € / an (tarif 2014) facturée au titulaire de l'abonnement à l'eau.

En cas d'obligation de travaux, des subventions sont possibles (prendre contact avec Noréade).

Environ 150 foyers sont concernés par un assainissement non collectif soit 15% des habitations de Nomain.



AGENDA DES PROCHAINES MANIFESTATIONS

NOVEMBRE 2014

- 11/11/14 - Repas ACPG - Salle des Fêtes.
15/11/14 - Repas Dansant Football Club de Nomain - Salle des Fêtes.
15/11/14 - Concert de l'Harmonie - Salle Louette.
Du 21 au 23/11/14 - Repas Ste Catherine du Sébasto - Salle des Fêtes.
21/11/14 - Les Allumeurs - OGEC Ecole St Martin.
Lire en Fêtes :
21/11/14 - Rencontre débat Police Scientifique - 19h Salle Louette.
22/11/14 - Exposition Police Scientifique - 10h Salle Louette.

DECEMBRE 2014

- 06/12/14 - Soirée Spectacle pour le Téléthon - Salle Louette.
06/12/14 - Marché de Noël - Ecole Saint Martin.
07/12/14 - Concert Saint Cécile - Harmonie de Nomain - Salle des Fêtes.
07/12/14 - St Eloi - Syndicat Agricole - Salle Louette.
09/12/14 - Représentation de l'Harmonie - Spectacle musical.
- Pour Les élèves de Saint Martin à 9h15.
- Pour Les élèves de Léo Lagrange à 10h30.
15/12/14 - Spectacle de Noël pour les enfants.
Du 16 au 20/12/14 - Colis de Noël des aînés. (Distribution le 20/12).
18/12/14 - Goûter pour les enfants de Léo Lagrange - Amicale Laïque.

JANVIER 2015

- Vente de cases pour gagner un filet d'ingrédients pour crêpes - Amicale Laïque.
11/01/15 - Voeux aux Nomainois - 11h Salle des Fêtes.
16/01/14 - Voeux de l'ADMR - 19h Salle Louette.
18/01/14 - Voeux du Syndicat Agricole - 11h Salle Louette.
25/01/15 - Théâtre avec l'Association La P'tite Léa - Salle des Fêtes.
31/01/15 - Repas du Tir Sportif de Nomain - Salle des Fêtes.

FEVRIER 2015

- 28/02/15 - Repas du Club Sébasto - Salle des Fêtes.

MARS 2015

- 07/03/15 - Concours de Belote (Football Club) - Salle Louette.
14/03/15 - Audition de l'Ecole de Musique - Salle Louette.
20/03/15 - LOTO Ecole Léo Lagrange et Amicale Laïque - Salle des Fêtes.
20/03/15 - Nomain Propre (Ecoles) - Salle Louette.
22/03/15 - Nomain Propre - Salle Louette.
22/03/15 - Soirée Cabaret (Harmonie) - Salle des Fêtes.
27/03/15 - Parcours du Coeur (écoles) - Départ Salle des Fêtes.
29/03/15 - Parcours du Coeur (nomainois) - Départ Salle des Fêtes.

AVRIL 2015

- 04/04/15 - Chasse aux Oeufs - Salle des Fêtes.
04/04/15 - Nuit de la Chouette - Amis des Oiseaux - 20h Salle Louette.
12/04/14 - Vente de viennoiseries livrées à domicile - Amicale Laïque.
19/04/15 - Repas des aînés - Salle des Fêtes.

MAI 2015

- 01/05/15 - Remise des Médailles - Salle Louette.
08/05/15 - Cérémonie des ACPG - Salle des Fêtes.

JUIN 2015

- 07/06/15 - Concert - Harmonie de Nomain - Salle Louette.
20/06/15 - Fête de la Musique - Salle Louette.
20/06/15 - Fête de l'école Léo Lagrange - Salle des Fêtes.
26/06/15 - Remise des dictionnaires - Salle Louette.
27/06/15 - Fête de l'école Saint Martin - Salle des Fêtes.



A vos Agendas !

Franck Thilliez, célèbre écrivain, sera présent à Nomain le vendredi 21 novembre. Une exposition Zoom sur la police scientifique aura lieu le samedi 22 novembre.

Le livre que nous vous recommandons :

ANGOR - de Franck Thilliez
Editions Fleuve Noir

le POLAR
saison 2
Le 21 novembre 2014

Meurtre en médiathèque à Nomain

Vendredi 21 novembre

Rencontre débat
Franck THILLIEZ et deux experts
de la police scientifique de Lille
19h Salle des fêtes de Nomain
suivi d'une séance de dédicaces.

Samedi 22 novembre

Exposition Zoom sur la police scientifique
et des œuvres des élèves des écoles
10h-12h et 14h-16h, salle des fêtes

Animations pour les enfants de 4-10 ans
par notre conteuse spécialiste à 15h et 16h

Présentations de livres policiers

Tout le programme sur [ce espaceperpelle.ressoubili.fr](http://espaceperpelle.ressoubili.fr)



Bac de tri sélectif

Vous venez d'emménager ?
Votre foyer n'est pas équipé ?
Votre bac de tri sélectif est cassé ?

Appelez le N° Vert **0 800 005 783**

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE



INFORMATION

Collecte des déchets

Collecte des déchets

Des questions sur la collecte, sur le tri sélectif ?

Appelez la Communauté de communes
Pévèle Carembault au **03 20 79 20 80**.

Communauté de communes Pévèle Carembault
Place du Bicentenaire - BP 63
59710 Pont à Marcq
<http://www.pevelecarembault.fr>
contact@pevelecarembault.fr